



N° 0034 -23/UAC/INEPS/DA/SGE/SS/SA

Porto-Novo, le 13 JUIL 2023

## COMMUNIQUE

### **Portant appel à candidatures pour l'inscription en Master professionnel à l'Institut national de l'Education physique et sportive de l'Université d'Abomey-Calavi (INEPS/UAC) au titre de l'année académique 2023-2024**

Le Directeur de l'Institut national de l'Education physique et sportive de l'Université d'Abomey-Calavi (INEPS/UAC) communique :

- 1- il est lancé le recrutement d'étudiants en première année de Master professionnel au titre de l'année académique 2023-2024 à l'INEPS/UAC ;
- 2- la procédure d'inscription est ouverte sous les régimes **du cours jour et du cours du soir** ;
- 3- les spécialités ouvertes pour ces masters professionnels sont les suivantes :
  - **Filière Sciences et Techniques des Activités physiques et sportives (STAPS) :**
    - option : Education physique et sportive ;
    - option : Entraînement sportif ;
    - option : Handisport ;
    - option : Management du sport ;
    - option : Activités physique adaptée et santé.
  - **Filière Sciences et Techniques des Activités socio-éducatives (STASE) :**
    - option : Développement communautaire ;
    - option : Andragogie ;
    - option : Récréologie ;
    - option : Entrepreneuriat en vie associative.
- 4- l'accès en première année de Master professionnel à l'INEPS est ouvert aux titulaires d'une Licence professionnelle ou d'une Maîtrise en STAPS, en STASE, en sciences sociales, en sciences de gestion, en sciences économiques ou de tout autre diplôme reconnu équivalent ;
- 5- l'INEPS se réserve le droit de ne pas ouvrir l'une ou plusieurs des spécialités annoncées pour chaque régime d'étude, pour défaut d'effectif requis ;
- 6- l'admission en Master professionnel est prononcée après étude des dossiers par la Commission universitaire d'Orientation (CUO) et sera publiée

par voie d'affichage conformément à la correspondance n° 571-19/UAC/SG/VR-AA/Sco-MD du 06 mars 2019 du Recteur de l'UAC ;

- 7- aucun candidat n'ayant obtenu l'avis favorable de la CUO ne peut être autorisé à s'inscrire en Master professionnel et y suivre les cours. Aucune dérogation n'est possible sous réserve de régularisation ;
- 8- les droits d'inscription ainsi que les frais d'encadrement se présentent comme ci-après :

Nature des frais	Catégorie		
	Nationaux et ressortissants UEMOA	Ressortissants CEDEAO	Autres nationalités
Frais d'inscription/an	51.200 FCFA	260.000 FCFA	310.000 FCFA
Frais de formation/an	400.000 FCFA	400.000 FCFA	400.000 FCFA
Frais d'inspection pédagogique/an	100.000 FCFA	100.000 FCFA	100.000 FCFA
<b>Total</b>	<b>551.200 FCFA</b>	<b>760.000 FCFA</b>	<b>810.000 FCFA</b>

- 9- un entretien sera organisé au profit des candidats pour connaître la motivation du choix du Master et ses implications ;
- 10- **les dossiers de candidature sont réceptionnés du lundi 17 juillet 2023 au vendredi 29 septembre 2023, de 9 h à 16 h au Secrétariat de la Direction des Affaires académiques de l'INEPS, au premier étage du bâtiment administratif ;**
- 11- **pour toutes demandes d'informations complémentaires, s'adresser au Secrétariat de la Direction des Affaires académiques les jours ouvrables, de 8h à 12h 30 mn et de 13h à 16h 30 mn ou appeler les numéros de téléphones ci-après : (00229) 41572929/41572878, mail : [sgc.ineps.uac@gmail.com](mailto:sgc.ineps.uac@gmail.com) ;**
- 12- les pièces constitutives du dossier de candidature sont citées en annexe au présent communiqué et affichées sur les tableaux d'affichage de l'INEPS ;
- 13- l'étude des dossiers est prévue du lundi 02 au vendredi 06 octobre 2023. Les résultats seront affichés sur les tableaux d'affichage de l'INEPS/UAC.

**NB : Aucune demande de dérogation ne sera acceptée après l'admission.**



**Dr Basile Djessounounkon AGBODJOGBE**  
(Maître de Conférences du CAMES)

**ANNEXE : PIÈCES A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION EN MASTER  
PROFESSIONNEL COURS DU JOUR ET COURS DU SOIR A L'INEPS**

Le dossier de candidature devra comporter les pièces ci-après :

• **Dossier INEPS**

- ✓ Une fiche de dépôt à retirer au Service de la Scolarité de l'INEPS ;
- ✓ Une quittance de versement d'une somme de **quinze mille (15.000) francs CFA** représentant les frais d'étude de dossier à verser sur le compte **BJ6600100100000104440771** intitulé INEPS dans les livres de la Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique (DGTCP) ou payable en ligne via le lien **<https://equittancetresor.finances.bj:9051/paiement/>**.
- ✓ une copie légalisée du diplôme de Licence professionnelle ;
- ✓ une lettre d'engagement des parents ou du candidat pour le paiement des frais d'inscription et de formation à bonne date.

• **Dossier CUO**

- ✓ Une quittance de **deux mille (2.000) FCFA** représentant les frais d'étude de dossier à la CUO à verser sur le compte **UBA N° 506100001476** M/S UAC Recettes-diverses ;
- ✓ une copie légalisée de l'attestation ou du relevé du BAC ;
- ✓ une copie légalisée des relevés de notes de la 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année des établissements privés d'enseignement supérieur ;
- ✓ une copie légalisée du diplôme et du relevé de notes de la LP/INEPS, de la Maîtrise ou du diplôme équivalent délivré par d'autres entités de l'UAC ;
- ✓ une copie du diplôme de Licence (examen national) ou diplôme co-signé ;
- ✓ un certificat de nationalité pour les étrangers ;
- ✓ une fiche de dépôt du dossier d'équivalence pour les diplômes étrangers ;
- ✓ une copie de l'acte de naissance sécurisé ;
- ✓ une copie du certificat d'identification unique (CIP) ;
- ✓ une attestation d'inscription d'anglais dans les centres de formation agréés par l'UAC ;
- ✓ un curriculum vitae détaillé.

NB : Tous les candidats, doivent ramener 02 différents dossiers, dans 02 chemises dossiers à rabat. L'étudiant doit écrire : Nom – Prénoms – Filière – numéros de téléphone sur chaque chemise dossier.

Les dossiers sont déposés au Secrétariat de la Direction des Affaires académiques.

**Aucun dossier incomplet ne sera accepté.**